

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2007-12-198 en date du 18 décembre 2007, le Maire d'Auneau a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Auneau du 10 janvier au 14 février 2007 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

A cet effet M. GALLAIS-HAMONNO a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur les registres d'enquête, ou les notifier lors des permanences du commissaire enquêteur ou bien encore les lui adresser par écrit à : Mairie d'Auneau BP 90 28701 AUNEAU CEDEX.

Les permanences du commissaire enquêteur se dérouleront en mairie :

le jeudi 10 janvier de 13h à 16h,

le samedi 19 janvier de 9h à 12h,

le vendredi 25 janvier de 13h à 16h

et le jeudi 14 février 2007 de 13h à 16h.

Ses rapports et conclusions seront transmis à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public en mairie.